

Fiche information HDR

[English version below]

Préambule : L'école doctorale SC-PSL ne délivre pas de diplôme d'habilitation à diriger des recherches (HDR), mais vous trouverez ci-dessous les informations pour obtenir votre diplôme d'HDR délivré par l'Université PSL.

Conformément au décret du 5 novembre 2019, l'Université PSL est habilitée à délivrer le diplôme d'habilitation à diriger des recherches (Statuts, art. 13, 6°). Des délégations de gestion administrative de l'HDR PSL ont été données à huit établissements-composantes de PSL. (Lien vers le site de PSL <https://collegedoctoral.psl.eu/organisation/habilitation-a-diriger-des-recherches-hdr/>).

- **Pour l'obtention du diplôme HDR-PSL**

Pour les chercheurs·euses et enseignants·es-chercheurs·euses des Unités de recherche du DEC, l'inscription se fait à l'ENS : [service hdr-ens](#) et la responsable du pôle HDR est Mme [Fouzia BOUZID](#). Vous trouverez les informations (procédure, modalités d'inscription...) concernant la présentation HDR sur le site de l'ENS (<https://www.ens.psl.eu/l-habilitation-diriger-des-recherches-hdr>). Pour plus d'informations vous pouvez contacter directement Mme Fouzia BOUZID.

- **Pour les dérogations d'HDR**

Pour les chercheurs·euses et enseignants·es-chercheurs·euses Unités de recherche du DEC, la demande se fait à l'ENS.

Comme indiqué dans la Notice concours de l'ED, les personnes ne disposant ni d'une HDR ou équivalence ou dérogation devront :

1. déposer une demande de dérogation au Pôle de thèse de l'ENS qui devra être acceptée avant la Phase 2 du concours. **Attention ! Les réunions du Conseil scientifique de l'ENS qui valide la dérogation ont un calendrier précis qu'il faut respecter ! Contactez au plus vite le Pôle des thèses pour connaître les dates du dépôt du dossier dès la Phase 1 du concours !**
2. s'engager à soutenir l'HDR **au plus tard au cours du 2^{ème} année d'inscription du ou de la doctorant·e.**

L'autorisation de dérogation peut être accordée pour un·e seul·e doctorant·e après accord de l'unité de recherche et de l'école doctorale dont relève le ou la doctorant·e.

(Contact [service hdr-ens](#))

Preamble: The SC-PSL Doctoral school does not award the “habilitation to supervise research” (HDR), but you will find below information on how to obtain your HDR awarded by PSL University.

In accordance with the decree of 5 November 2019, Université PSL is authorised to award the “habilitation to direct research” (Statuts, art. 13, 6°). Administrative management of the PSL HDR has been delegated to eight PSL component institutions. (Link to the PSL website <https://collegedoctoral.psl.eu/organisation/habilitation-a-diriger-des-recherches-hdr/>).

- **To obtain the HDR-PSL diploma**

For researchers and lecturer-researchers in the DEC's research units, registration takes place at the ENS: [hdr-ens office](#). The head of the HDR division is Mme [Fouzia BOUZID](#). Information (on procedure, registration, etc.) concerning the HDR presentation can be found on the ENS website (<https://www.ens.psl.eu/l-habilitation-diriger-des-recherches-hdr>). For more information, please contact Mme Fouzia BOUZID directly.

- **For HDR exemptions**

For researchers and lecturer-researchers in DEC research units, the request must be made to the ENS.

As indicated in the Doctoral school competition notice, individuals who do not have an HDR or equivalent or exemption must:

1. Submit a request for exemption to the ENS Thesis Center, which must be accepted before Phase 2 of the contest. **Please note that the meetings of the ENS Scientific Council, which approves exemptions, have a specific schedule that must be followed! Contact the HDR division as soon as possible to find out the submission dates already at Phase 1 of the contest!**
2. Commit to obtain the HDR **no later than during the Doctoral student's second year of enrollment.**

Exemption authorization may be granted for a single Doctoral student after approval by the research unit and the Doctoral school.

(Contact [hdr-ens office](#)).

